

Services de mobilité accessibles avec la carte Modalizy Flex
dans le cadre de la prime Bruxell’Air

La colonne de droite dans ce tableau reprend des exemples et n’est pas exhaustive. En effet, dès qu’un nouveau fournisseur de services apparaît sur le marché et est autorisé dans la prime Bruxell’Air, le client y a accès dans les 72 heures maximum. Tous les services de mobilité multimodaux sont possibles et sélectionnables "à la carte".

/!\ Cambio n’est pas accessible via Modalizy.

Types de transport	Exemples de services de mobilité
Vélos	Villo, Velo Antwerpen, Swapfiets, Dott, Bolt
Trottinettes	Dott, Voi, Pony, Bolt
Transports publics urbains	STIB, TEC, De Lijn
Trains	SNCB
E-scooters	Felyx
Car sharing (partage de véhicules)	Poppy, Getaround
Car pooling (co-voiturage)	Blablacar
Taxis	Taxis Victor Cab, Taxis Bleus, Taxis Verts, Autolux, Antwerp Tax, Uber, Husk, Heetch, Bolt
Location voiture court-terme	Europcar, Sixt, Avis

Tous les prestataires de services de mobilité autorisés dans la prime Bruxell'Air et qui acceptent la carte VISA ® peuvent être payés avec la carte Modalizy FLEX VISA ®.